Commune de FAA'A

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE 27 DEC. 2022
N° ..... FAA'A

N° 61/2022

Faa'a, le 13 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 7 décembre 2022

Date d'Affichage : 7 décembre 2022

Date de séance : 13 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE :	35
PRESENTS :	21
PROCURATIONS : ..	5
VOTANTS :	26
POUR :	26
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Objet : Adoptant le Budget Annexe Eau de la Commune de FAA'A au titre de l'exercice 2023

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Le Président de séance

Oscar TEMARU

Le mardi 13 décembre 2022 à 9h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Oscar TEMARU, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

Nom – Prénom	Prés.	Abs.	Procuration
TEMARU Oscar	X		
MAKER Robert		X	
TEMARU Tetuahau	X		
LAURENT Victoire	X		
VANAA Emma	X		
CERAN-JERUSALEMY André	X		
TERIITEHAU Roberto	X		
NIVA Pauline			R. TERIITEHAU
TEAUNA ép POIA Clarisse	X		
CHIN FOO Rosina	X		
MAI Gérard	X		
HATETE ép TAHARAGI Linda	X		
APUARII Léon	X		
TEURU Germain	X		
LO Tai Chan			A. SALOMON
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana		X	
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Bélinda	X		
TAUMIHAU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariena	X		
SANFORD Vetea		X	
TOKORAGI Ole	X		
PURENI Tunui	X		
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwitha	X		
PEDRON Michel	X		
ATEO Purea	X		
RICHMOND Maruia			M. PEDRON
PATU Kalina		X	
KAIMUKO Tehaatokoau			T. PURENI
VAHINE Théodora			P. ATEO
CROLAS ép SACHET Isabelle		X	
FAATAU Luc		X	
BOUISSOU Jean-Christophe		X	
TUPANA Moihara		X	
TARAHU-ATUAHIVA Teura		X	

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 21, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Tetuahau TEMARU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Madame Rosina CHIN FOO a ensuite exposé à l'assemblée que :

Le projet de budget annexe Eau est équilibré en recettes et dépenses à 640 millions FCFP dont :

- *476 millions FCFP, soit 74 % du budget, pour la section de fonctionnement*
- *164 millions FCFP, soit 26 % du budget, pour la section d'investissement*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 476 millions, soit 5 millions et 1% de plus par rapport à 2022, et se répartissent par chapitre comme suit :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Produits exceptionnels (subv° d'équilibre)	274 371 000	58%	269 759 000	4 612 000	2%
Produits des services du domaine :	200 900 000	42%	200 700 000	200 000	0,1%
. Redevances Eau	200 000 000		200 000 000	0	
. Travaux	900 000		700 000	200 000	
Atténuation des charges	1 000 000	0,2%	500 000	500 000	100%

Les redevances d'eau (200 MF) sont estimées sur la base des relèves des compteurs d'eau du 2ème semestre 2021 et du 1er semestre 2022.

La subvention d'équilibre (274 MF) tient compte des recettes et dépenses estimées du SPIC Eau.

Dépenses

Comme pour les recettes, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 476 millions selon la répartition suivante :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Charges à caractère général	277 565 000	58%	277 281 000	284 000	0,1%
Charges de personnel et frais assimilés	113 610 000	24%	109 758 000	3 852 000	4%
Autres charges de gestion courante	58 286 000	12%	48 200 000	10 086 000	21%
Dotations aux amortissements	26 310 000	6%	26 310 000	0	0%
Charges exceptionnelles	500 000	0,1%	500 000	0	0%
Financement section investissement	0	0%	8 680 000	-8 680 000	-100%
Charges financières	0	0%	230 000	-230 000	-100%

Les autres charges de gestion courante pour 58 MF concernent la contribution au syndicat Te Oropa'a pour la production d'eau, soit +10 MF par rapport à 2022 en raison notamment du volume d'eau distribué de 4 578 468 m3 (48%) pour la période du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022 (contre 4 174 746 m3 (45%) du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021).

Les frais de personnel augmentent de 4 MF et 4% en raison notamment du recrutement de 3 plombiers en contrat à durée déterminée et de la titularisation d'1 plombier.

Les charges à caractère général (277 MF) augmentent légèrement de 284 000 FCFP par rapport à 2022, plus particulièrement au niveau des frais d'électricité des stations de pompage, et tiennent compte des réalisations de 2022.

Les dotations aux amortissements (26 MF) sont reconduites pour le montant inscrit en 2022 dans l'attente de la résolution des dotations 2022.

Pour 2023, aucune prévision au titre du virement à la section d'investissement destiné au remboursement du capital de l'emprunt et des charges financières en raison du prêt contracté en 2013 auprès de la Banque Socredo pour le projet « AEP Tranche 3 » soldé en 2022.

Résultat

La balance générale de fonctionnement est arrêtée en équilibre à 476 millions grâce à une subvention exceptionnelle du budget principal de 274 MF pour combler le déficit du service.

Compte tenu de l'obligation d'équilibre du budget annexe de l'Eau, il conviendra de réduire davantage le coût de revient du service, notamment par une diminution des frais d'électricité via des investissements générateurs d'économie, et d'ajuster progressivement les tarifs au coût de revient. Par ailleurs, la mise en œuvre du SDAEP 2, qui devrait notamment permettre le remplacement des réseaux vétustes, le traitement des cas non résolus, l'optimisation de la gestion du service (télégestion, organisation, effectifs...) et l'approvisionnement gravitaire des bassins, ainsi que le maintien d'un quota minimum de production par Te Oropaa devraient donner lieu à une réduction importante des dépenses.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Les recettes d'investissement sont estimées à 164 millions, soit 77 millions et 90% de plus par rapport à 2022, et se répartissent par chapitre comme suit :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Opération :	137 369 000	84%	41 479 000	95 890 000	231%
. Etudes de réalisation phase 1 SDAEP 2	0		41 479 000	-41 479 000	
. 5 400 compteurs d'eau à auto-relève	137 369 000		0	137 369 000	
Amortissements des immobilisations	26 310 000	16%	26 310 000	0	0%
Subventions d'investissement reçues	0	0%	9 715 000	-9 715 000	-100%
Virement de la section fonctionnement	0	0%	8 680 000	-8 680 000	-100%

La subvention au titre du Contrat de Transformation pour la Polynésie française (CDTPF) de 137,4 MF attribuée au projet « Fourniture et pose de 5 400 compteurs d'eau à auto-relève ».

Les dotations aux amortissements sont estimées à 26,3 MF.

Dépenses

Comme pour les recettes, les dépenses d'investissement s'élèvent à 164 MF avec notamment :

	BP 2023	%	BP 2023	Ecart	
				Montant	%
Opération :	155 993 000	95%	58 600 000	97 393 000	166%
. Etudes de réalisation phase 1 SDAEP 2	0		58 600 000	-58 600 000	
. 5 400 compteurs d'eau à auto-relève	155 993 000		0	155 993 000	
Immobilisations corporelles :	7 686 000	5%	17 770 000	-10 084 000	-57%
. Installation de voirie	386 000		0	386 000	
. Réseaux d'adduction d'eau	0		1 500 000	-1 500 000	
. Réseaux câblés	0		500 000	-500 000	
. Autres install. matériel et outill. technique	200 000		15 500 000	-15 300 000	
. Matériel roulant	6 000 000		0	6 000 000	
. Matériel de bureau et informatique	0		270 000	-270 000	
. Mobilier	1 000 000		0	1 000 000	
. Autres immobilisations corporelles	100 000		0	100 000	
Remboursement en capital des emprunts	0	0%	8 680 000	-8 680 000	-100%
Immobilisations incorporelles : frais d'études	0	0%	1 134 000	-1 134 000	-100%

L'opération « Fourniture et pose de 5 400 compteurs d'eau à auto-relève » de 156 MF est reconduite pour 2023 dans l'attente de la notification de l'arrêté de financement au titre du Contrat de Transformation pour la Polynésie française.

Les immobilisations corporelles pour 7,6 MF concernent l'achat de panneaux de sécurité pour chantier (386 000 FCFP), d'outillage technique (200 000 FCFP), de matériels roulants (6 MF), de mobilier (1 MF) et de radio VHF pour les véhicules (100 000 FCFP).

Résultat

La balance générale de la section d'investissement est équilibrée à 164 MF.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu, l'exposé de Madame Rosina CHIN FOO :

Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;

Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

Vu le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;

Vu la délibération n°6/2020 du 8 juillet 2020 portant composition du conseil d'exploitation des régies « Eau », « Assainissement » et « Déchets » ;

Vu la délibération n°42/2022 du 25 octobre 2022 actant le Débat d'orientations budgétaires 2023 ;

Vu la délibération n° n°60/2022 du 13 décembre 2022 adoptant le Budget Principal de la Commune de FAA'A au titre de l'exercice 2023 ;

Vu le tableau du Budget principal et des budgets annexes de l'Eau et des Déchets 2023 ci annexé ;

Vu le rapport de présentation ainsi que les décisions prises par les membres de la commission des Finances et des Richesses Humaines du 24 novembre 2022 ;

En ayant délibéré dans sa séance du 13 décembre 2022 ;

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Article 1er : Le Budget Annexe Eau de l'exercice 2023 est arrêté en équilibre de recettes et de dépenses à **six cent trente-neuf millions neuf cent cinquante mille francs (639 950 000 FCFP)**

- sa section d'investissement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à la somme de **cent soixante-trois millions six cent soixante-dix-neuf mille francs (163 679 000 FCFP)**

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	**Intitulé**	**Propositions**	**Vote du CM**
Recettes de l'exercice		**163 679 000**	**163 679 000**
2022009	5 400 compteurs d'eau à auto-relève	137 369 000	137 369 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 310 000	26 310 000
Dépenses de l'exercice		**163 679 000**	**163 679 000**
21	Immobilisations corporelles	7 686 000	7 686 000
2022009	5 400 compteurs d'eau à auto-relève	155 993 000	155 993 000

- sa section de fonctionnement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à la somme de **quatre cent soixante-seize millions deux cent soixante et onze mille francs (476 271 000 FCFP).**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	**Intitulé**	**Propositions**	**Vote du CM**
Recettes de l'exercice		**476 271 000**	**476 271 000**
013	Atténuations des charges	1 000 000	1 000 000
70	Produits de gestion courante	200 900 000	200 900 000
77	Produits exceptionnels	274 371 000	274 371 000
Dépenses de l'exercice		**476 271 000**	**476 271 000**
011	Charges à caractère général	277 565 000	277 565 000
012	Charges de personnel	113 610 000	113 610 000
65	Autres charges de gestion courante	58 286 000	58 286 000
67	Charges exceptionnelles	500 000	500 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 310 000	26 310 000

Article 2 : Le conseil municipal décide de prélever du budget principal de l'exercice 2023 et d'affecter au budget annexe Eau une subvention d'équilibre d'un montant maximum de 274 371 000 FCFP, car le fonctionnement de ce service public oblige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

Article 3 : Sont approuvés les montants des autorisations de programme et des crédits de paiement pour l'opération suivante :

DEPENSES					
Budget	**N° AP et intitulé de l'opération**	**AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**
Eau	AP3 – 5 400 compteurs d'eau à auto relève	**286 186 586**	13 782 000	155 993 000	116 411 586
RECETTES					
Budget	**N° AP et intitulé de l'opération**	**AP**	**CP 2022**	**CP 2023**	**CP 2024**
Eau	AP3 – 5 400 compteurs d'eau à auto relève	**228 949 269**	0	137 369 000	91 580 269

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et délibéré à FAA'A, le 13 décembre 2022.

Le Président de séance,

COMMUNE DE FAA'A ★ TAHITI - Polynésie Française ★ République Française

Oscar TEMARU

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française le 27 DEC. 2022 et affiché le 27 DEC. 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FAA'A

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL

Numéro TAHITI : **007054**

POSTE COMPTABLE : **TIDV**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET EAU**

ANNEE 2023

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
27 DEC. 2022
N°..... / IDV

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 I - A - Informations statistiques, Fiscales et financières
p.3 I - B - Modalites de vote du budget

II - Présentation générale du budget/compte administratif

p.4 II - A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 II - A2 - Vue d'ensemble – Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 II - A3 - Vue d'ensemble - Section d'Investissement - Chapitres
p.7 II - B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.8 II - B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget/compte administratif

p.9 III - A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses
p.11 III - A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes
p.12 III - B1 - Section d'Investissement - Détail des dépenses
p.13 III - B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes
p.14 III - B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
p.16	IV - A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20	IV - A2.1 - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	IV - A2.2 - Répartition par nature de dette	X	
p.23	IV - A2.3 - Répartition par structure de taux	X	
p.24	IV - A2.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.25	IV - A2.5 - Détail des opérations de couverture	X	
p.27	IV - A2.8 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.28	IV - A2.9 - Autres dettes	X	
p.29	IV - A3 - Méthode utilisees pour les amortissements	X	
p.30	IV - A4 - Etat des provisions	X	
p.31	IV - A5 - Etalement des provisions	X	
p.32	IV - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.33	IV - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.34	IV - A7.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section de fonctionnement	X	
p.35	IV - A7.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section d'investissement	X	
p.36	IV - A7.2.1 - Etat de répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
p.37	IV - A7.2.2 - Etat de répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
p.38	IV - A8 - Etat des charges transférées	X	
p.39	IV - A9 - Détail des opérations pour compte de tiers	X	
p.40	IV - B1.1 - Emprunts garantis par la commune	X	
p.41	IV - B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.42	IV - B1.3 - Etat des contrats de credit-bail	X	
p.43	IV - B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-prive	X	
p.44	IV - B1.5 - Etat des autres engagements donnes	X	
p.45	IV - B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.46	IV - B1.7 - Subventions versées par la collectivité dans le cadre du vote du budget	X	
p.47	IV - B2.1 - Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	X	
p.48	IV - B2.2 - Situation des autorisations d'engagement et crédits de paiement	X	
p.49	IV - B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
p.50	IV - C1 - Etat du personnel	X	
p.52	IV - C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p.53	IV - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhere la commune	X	
p.54	IV - C3.2 - Liste des établissements publics crees par la commune	X	
p.55	IV - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.56	IV - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non erigés en budget annexe	X	
p.57	IV - D1 - Décision en matière de taux	X	
p.58	IV - D2 - Arrêté signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COMMUNE DE FAA'A BUDGET EAU	BP 2023

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	29 878
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	15 060,00	0,00
2	Produit des impositions directes (4 taxes) / population	0,00	0,00
3	Recettes de fonctionnement / population	15 941,00	0,00
4		5 478,00	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	25,00%	0,00%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / RRF - moyenne de	94,00%	0,00%
9	Dépenses d'équipement /recettes réelles de fonctionnement (2)	34,00%	0,00%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement - moyenne de la strate (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - ~~sans vote formel sur chacun des chapitres.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2022.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	476 271 000	476 271 000
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	476 271 000	476 271 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	163 679 000	163 679 000
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	163 679 000	163 679 000

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	639 950 000	639 950 000

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général		0	277 565 000	277 565 000	277 565 000
012	Charges de personnel et frais assimilés		0	113 610 000	113 610 000	113 610 000
65	Autres charges de gestion courante		0	58 286 000	58 286 000	58 286 000
	Total des dépenses de gestion courante		0	449 461 000	449 461 000	449 461 000
66	Charges financières		0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles		0	500 000	500 000	500 000
	Total des dépenses réelles de fonctionnement		**0**	**449 961 000**	**449 961 000**	**449 961 000**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*			*0*	*0*	*0*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)*			*26 310 000*	*26 310 000*	*26 310 000*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			***26 310 000***	***26 310 000***	***26 310 000***
	TOTAL		0	476 271 000	476 271 000	476 271 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**476 271 000**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0	1 000 000	1 000 000	1 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0	200 900 000	200 900 000	200 900 000
	Total des recettes de gestion courante		0	201 900 000	201 900 000	201 900 000
77	Produits exceptionnels		0	274 371 000	274 371 000	274 371 000
	Total des recettes réelles de fonctionnement		**0**	**476 271 000**	**476 271 000**	**476 271 000**
	TOTAL		0	476 271 000	476 271 000	476 271 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**476 271 000**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**26 310 000**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles		0	7 686 000	7 686 000	7 686 000
	Total des opérations d'équipement		0	155 993 000	155 993 000	155 993 000
	Total des dépenses d'équipement		0	163 679 000	163 679 000	163 679 000
16	Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0
	Total des dépenses financières		0	0	0	0
	Total des dépenses réelles d'investissement		**0**	**163 679 000**	**163 679 000**	**163 679 000**
	TOTAL		0	163 679 000	163 679 000	163 679 000

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**163 679 000**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0	137 369 000	137 369 000	137 369 000
	Total des recettes d'équipement		0	137 369 000	137 369 000	137 369 000
	Total des recettes réelles d'investissement		**0**	**137 369 000**	**137 369 000**	**137 369 000**
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*			*0*	*0*	*0*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*			*26 310 000*	*26 310 000*	*26 310 000*
	Total des recettes d'ordre d'investissement			***26 310 000***	***26 310 000***	***26 310 000***
	TOTAL		0	163 679 000	163 679 000	163 679 000

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**163 679 000**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	**26 310 000**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	277 565 000		277 565 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 610 000		113 610 000
65	Autres charges de gestion courante	58 286 000		58 286 000
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	500 000	0	500 000
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	26 310 000	26 310 000
023	*Virement à la section d'investissement*		0	0
	Dépenses de fonctionnement - Total	**449 961 000**	**26 310 000**	**476 271 000**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**476 271 000**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0	0	0
	Total des opérations d'équipement	155 993 000		155 993 000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (6)	7 686 000	0	7 686 000
	Dépenses d'investissement - Total	**163 679 000**	**0**	**163 679 000**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**163 679 000**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000 000		1 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 900 000		200 900 000
77	Produits exceptionnels	274 371 000	0	274 371 000
	Recettes de fonctionnement - Total	**476 271 000**	**0**	**476 271 000**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	476 271 000

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	137 369 000	0	137 369 000
28	*Amortissements des immobilisations*		26 310 000	26 310 000
021	*Virement de la section de fonctionnement*		0	0
	Recettes d'investissement - Total	**137 369 000**	**26 310 000**	**163 679 000**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	163 679 000

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
011	**Charges à caractère général**		**277 565 000**	**277 565 000**
60612	Energie - Electricité		201 400 000	201 400 000
60622	Carburants		3 000 000	3 000 000
60624	Produits de traitement		150 000	150 000
60628	Autres fournitures non stockées		100 000	100 000
60631	Fournitures d'entretien		0	0
60632	Fournitures de petit équipement		13 400 000	13 400 000
60633	Fournitures de voirie		1 000 000	1 000 000
60636	Vêtements de travail		1 240 000	1 240 000
6064	Fournitures administratives		100 000	100 000
611	Contrats de prestations de services		7 000 000	7 000 000
6135	Locations mobilières		500 000	500 000
61521	Terrains		2 200 000	2 200 000
61523	Voies et réseaux		36 000 000	36 000 000
61551	Matériel roulant		3 000 000	3 000 000
61558	Autres biens mobiliers		500 000	500 000
6156	Maintenance		1 480 000	1 480 000
6161	Assurance Multirisques		900 000	900 000
6162	Assurance obligatoire dommage construction		25 000	25 000
6231	Annonces et insertions		100 000	100 000
6236	Catalogues et imprimés		250 000	250 000
6262	Frais de télécommunications		5 210 000	5 210 000
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		10 000	10 000
012	**Charges de personnel et frais assimilés**		**113 610 000**	**113 610 000**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		10 900 000	10 900 000
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la f		1 800 000	1 800 000
64111	Rémunération principale		47 800 000	47 800 000
64118	Autres indemnités		20 600 000	20 600 000
64131	Rémunérations		5 800 000	5 800 000
6451	Cotisations à la caisse de prévoyance sociale		26 200 000	26 200 000
6475	Médecine du travail, pharmacie		510 000	510 000
65	**Autres charges de gestion courante**		**58 286 000**	**58 286 000**
6554	Contributions aux organismes de regroupement		58 286 000	58 286 000
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**449 461 000**	**449 461 000**
66	**Charges financières (b)**		**0**	**0**
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0	0
67	**Charges exceptionnelles (c)**		**500 000**	**500 000**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500 000	500 000
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**449 961 000**	**449 961 000**
023	***Virement à la section d'investissement***		***0***	***0***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)***		***26 310 000***	***26 310 000***
6811	*Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles e*		*26 310 000*	*26 310 000*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		**26 310 000**	**26 310 000**
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***26 310 000***	***26 310 000***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**476 271 000**	**476 271 000**

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

	+
RESTES A REALISER 2022 (11)	0
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	476 271 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
013	**Atténuations de charges**		**1 000 000**	**1 000 000**
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		1 000 000	1 000 000
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**		**200 900 000**	**200 900 000**
70128	Autres taxes et redevances d'eau		200 000 000	200 000 000
704	Travaux		900 000	900 000
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			**201 900 000**	**201 900 000**
77	**Produits exceptionnels (c)**		**274 371 000**	**274 371 000**
774	Subventions exceptionnelles		274 371 000	274 371 000
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			**476 271 000**	**476 271 000**
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			**476 271 000**	**476 271 000**

+

RESTES A REALISER 2022 (10)	**0**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**0**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**476 271 000**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES — B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**		**0**	**0**
2031	Frais d'études		0	0
2051	Concessions et droits similaires		0	0
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**		**7 686 000**	**7 686 000**
2128	Autres agencements et aménagements		0	0
2135	Installations générales, agencements, aménagements des construc		0	0
2152	Installations de voirie		386 000	386 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0	0
21533	Réseaux câblés		0	0
21534	Réseaux d'électrification		0	0
21561	Matériel roulant		0	0
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		200 000	200 000
2182	Matériel de transport		6 000 000	6 000 000
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0	0
2184	Mobilier		1 000 000	1 000 000
2188	Autres immobilisations corporelles		100 000	100 000
	Opération d'équipement n° 2022009 (5)		155 993 000	155 993 000
	Total des dépenses d'équipement		**163 679 000**	**163 679 000**
16	**Emprunts et dettes assimilées**		**0**	**0**
16423	SOCREDO		0	0
	Total des dépenses financières		**0**	**0**
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		**163 679 000**	**163 679 000**
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		**163 679 000**	**163 679 000**

+

RESTES A REALISER 2022 (11)	**0**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	**0**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**163 679 000**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**		**137 369 000**	**137 369 000**
1321	Etat et établissements nationaux		68 684 500	68 684 500
1322	Territoire		68 684 500	68 684 500
13248	Autres communes		0	0
	Total des recettes d'équipement		**137 369 000**	**137 369 000**
	TOTAL RECETTES REELLES		**137 369 000**	**137 369 000**
021	***Virement de la section de fonctionnement***		***0***	***0***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)***		***26 310 000***	***26 310 000***
28031	*Frais d'études*		*1 270 000*	*1 270 000*
28051	*Concessions et droits similaires*		*80 000*	*80 000*
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*		*65 000*	*65 000*
28135	*Installations générales, agencements, aménagements des constru*		*346 000*	*346 000*
281531	*Réseaux d'adduction d'eau*		*8 500 000*	*8 500 000*
281533	*Réseaux câblés*		*78 000*	*78 000*
281534	*Réseaux d'électrification*		*0*	*0*
281568	*Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile*		*774 000*	*774 000*
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*		*3 646 000*	*3 646 000*
28182	*Matériel de transport*		*5 855 000*	*5 855 000*
28183	*Matériel de bureau et informatique*		*681 000*	*681 000*
28184	*Mobilier*		*59 000*	*59 000*
28188	*Autres immobilisations corporelles*		*4 956 000*	*4 956 000*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		***26 310 000***	***26 310 000***
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		***26 310 000***	***26 310 000***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		**163 679 000**	**163 679 000**

+

RESTES A REALISER 2022 (10)	**0**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	**0**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**163 679 000**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021009
LIBELLE : Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEP 2
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	**9 362 806**	a **0**	**0**	b **0**	b
20	**Immobilisations incorporelles**	**9 362 806**	**0**	**0**	**0**	
2031	Frais d'études	9 362 806	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c **0**	d **0**
13	**Subventions d'investissement**	**0**	**0**
1321	Etat et établissements nationaux	0	0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**0**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022009
LIBELLE : 5400 compteurs à auto relève
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0	a 0	155 993 000	b 155 993 000	b
21	**Immobilisations corporelles**	**0**	**0**	**0**	**0**	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	
23	**Immobilisations en cours**	**0**	**0**	**155 993 000**	**155 993 000**	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0	0	155 993 000	155 993 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 137 369 000
13	**Subventions d'investissement**	**0**	**137 369 000**
1321	Etat et établissements nationaux	0	68 684 500
1322	Territoire	0	68 684 500

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-18 624 000**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	476 271 000	0	476 271 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	476 271 000	0	476 271 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	475 271 000	0	476 271 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	475 271 000	0	476 271 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 686 000	0	7 686 000
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2135	Installations générales, agencements, aménagements des cons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	386 000	0	386 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21533	Réseaux câblés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21561	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000	0	6 000 000
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	0	1 000 000
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 993 000	0	155 993 000
	2022009 5400 compteurs à auto relève	0	0	0	0	0	0	0	0	0	155 993 000	0	155 993 000
RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 679 000	0	163 679 000
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 369 000	0	137 369 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 369 000	0	137 369 000
	2022009 5400 compteurs à auto relève	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 369 000	0	137 369 000
Recettes d'ordre		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*26 310 000*	*0*	*26 310 000*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*26 310 000*	*0*	*26 310 000*
28031	*Frais d'études*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 270 000*	*0*	*1 270 000*
28051	*Concessions et droits similaires*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*80 000*	*0*	*80 000*
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*65 000*	*0*	*65 000*
28135	*Installations générales, agencements, aménagements des cons*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*346 000*	*0*	*346 000*
281531	*Réseaux d'adduction d'eau*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*8 500 000*	*0*	*8 500 000*
281533	*Réseaux câblés*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*78 000*	*0*	*78 000*

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
281534	*Réseaux d'électrification*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
281568	*Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*774 000*	*0*	***774 000***
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*3 646 000*	*0*	***3 646 000***
28182	*Matériel de transport*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*5 855 000*	*0*	***5 855 000***
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*681 000*	*0*	***681 000***
28184	*Mobilier*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*59 000*	*0*	***59 000***
28188	*Autres immobilisations corporelles*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*4 956 000*	*0*	***4 956 000***

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**476 271 000**	**0**	**476 271 000**
Dépenses réelles		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**449 961 000**	**0**	**449 961 000**
011	**Charges à caractère général**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**277 565 000**	**0**	**277 565 000**
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201 400 000	0	**201 400 000**
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	**3 000 000**
60624	Produits de traitement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	**150 000**
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	**100 000**
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 400 000	0	**13 400 000**
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	0	**1 000 000**
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240 000	0	**1 240 000**
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	**100 000**
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000 000	0	**7 000 000**
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	**500 000**
61521	Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 200 000	0	**2 200 000**
61523	Voies et réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 000 000	0	**36 000 000**
61551	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	**3 000 000**
61558	Autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	**500 000**
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 480 000	0	**1 480 000**
6161	Assurance Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900 000	0	**900 000**
6162	Assurance obligatoire dommage construction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	**25 000**
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	**100 000**
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000	0	**250 000**
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 210 000	0	**5 210 000**
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	**10 000**

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**113 610 000**	**0**	**113 610 000**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 900 000	0	**10 900 000**
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la f	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800 000	0	**1 800 000**
64111	Rémunération principale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 800 000	0	**47 800 000**
64118	Autres indemnités	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 600 000	0	**20 600 000**
64131	Rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 800 000	0	**5 800 000**
6451	Cotisations à la caisse de prévoyance sociale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 200 000	0	**26 200 000**
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	510 000	0	**510 000**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**58 286 000**	**0**	**58 286 000**
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 286 000	0	**58 286 000**
67	**Charges exceptionnelles**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**500 000**	**0**	**500 000**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	**500 000**
Dépenses d'ordre		***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***26 310 000***	***0***	***26 310 000***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***26 310 000***	***0***	***26 310 000***
6811	*Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelle*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*26 310 000*	*0*	***26 310 000***
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		**0**	**1 000 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**475 271 000**	**0**	**476 271 000**
Recettes réelles		**0**	**1 000 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**475 271 000**	**0**	**476 271 000**
013	**Atténuations de charges**	**0**	**1 000 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1 000 000**
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1 000 000**
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**200 900 000**	**0**	**200 900 000**
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000 000	0	**200 000 000**
704	Travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900 000	0	**900 000**
77	**Produits exceptionnels**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**274 371 000**	**0**	**274 371 000**
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	274 371 000	0	**274 371 000**

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.2

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0	0	0	0	0
Auprès des organismes de droit public	0	0	0	0	0
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0	0	0	0	0

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.3

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.4

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer au cours de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.5

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine* , X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.5

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.8

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			N°22/2008 du 03/06/08 N°62/2008 du 28/08/08 N°41/2010 du 22/06/10 N°43/2022 du 25/10/22
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	
Linéaire	Voir liste	Voir liste	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

IV

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

IV

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0	I 0

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0	0	D001 0	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

IV

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	26 310 000 III	26 310 000
	Ressources propres externes de l'année (a)	0	0
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	**26 310 000**	**26 310 000**
28031	*Frais d'études*	*1 270 000*	*1 270 000*
28051	*Concessions et droits similaires*	*80 000*	*80 000*
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	*65 000*	*65 000*
28135	*Installations générales, agencements, aménagements des construct*	*346 000*	*346 000*
281531	*Réseaux d'adduction d'eau*	*8 500 000*	*8 500 000*
281533	*Réseaux câblés*	*78 000*	*78 000*
281534	*Réseaux d'électrification*	*0*	*0*
281568	*Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile*	*774 000*	*774 000*
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*3 646 000*	*3 646 000*
28182	*Matériel de transport*	*5 855 000*	*5 855 000*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*681 000*	*681 000*
28184	*Mobilier*	*59 000*	*59 000*
28188	*Autres immobilisations corporelles*	*4 956 000*	*4 956 000*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0*	*0*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	26 310 000	0	0	0	26 310 000

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0
Ressources propres disponibles	IV	26 310 000
Solde	V = IV - II (6)	+ 26 310 000

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0		Total des recettes réelles	0
	Total des dépenses d'ordre	*0*		*Total des recettes d'ordre*	*0*
	TOTAL GENERAL	0		TOTAL GENERAL	0

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimiléés			**Souscription d'emprunts et dettes assimilées**	
	Acquisitions d'immobilisations			**Dotations et subventions reçues**	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			**Autres recettes éventuelles**	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			**Total des recettes réelles**	
	Total des dépenses d'ordre			***Total des recettes d'ordre***	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			**TOTAL GENERAL DES RECETTES**	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ....).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**476 271 000**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET EAU	BP 2023

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

IV

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi-cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne «Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP3 - 5 400 compteurs d'eau à auto relève	286 186 586	0	286 186 586	13 782 000	155 993 000	116 411 586	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0		
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

IV - ANNEXES

IV

C2

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Te Oropa'a	03/10/73	Participation communale	58 286 000
Autres organismes de regroupement			
Centre de Gestion et de Formation	2011	Participation communale	1 800 000

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET ou TAHITI	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Budget annexe Eau 2023 **Ville de FAA'A**

ARRETES - SIGNATURES

Nombres de Membres en Exercices.....: 35
Nombres de Suffrages Exprimés..... : 26
Nombres de Membres Présents..... : 21
Nombres de Procurations..... : 5
Vote Pour..... : 26
Contre..... : 0

Date de Convocation le : 07 DEC. 2022

Présenté par le Maire,
A Faa'a, le 13 DEC. 2022

Délibéré par l'Assemblée Délibérante réunie en session du
A Faa'a, le 13 DEC. 2022

Les membres du Conseil Municipal,

1er Adjoint au Maire	2ème Adjoint au Maire	3ème Adjoint au Maire
Robert MAKER	**Tetuahau TEMARU**	**Victoire LAURENT**
4ème Adjoint au Maire	5ème Adjoint au Maire	6ème Adjoint au Maire
Emma VANAA	**André CERAN-JERUSALEMY**	**Roberto TERIITEHAU**
7ème Adjoint au Maire	8ème Adjoint au Maire	9ème Adjoint au Maire
Pauline NIVA	**Clarisse TEAUNA-POIA**	**Rosina CHIN FOO**
10ème Adjoint au Maire	Conseiller municipal	Conseiller municipal
Gérard MAI	**Linda TAHARAGI**	**Léon APUARII**
Conseiller municipal	Conseiller municipal	Conseiller municipal
Germain TEURU	**LO Tai Chan**	**Juliana MATI**

Conseiller municipal

Joseph AUBRY

Conseiller municipal

Bélinda MAI

Conseiller municipal

Roti RICHMOND

Conseiller municipal

Ariena SALOMON

Conseiller municipal

Vetea SANFORD

Conseiller municipal

Olé TOKORAGI

Conseiller municipal

Tunui PURENI

Conseiller municipal

Tekakwitha GRAND-PITTMAN

Conseiller municipal

Michel PEDRON

Conseiller municipal

Purea ATEO

Conseiller municipal

Maruia RICHMOND

Conseiller municipal

Kalina PATU

Conseiller municipal

Tehaatokoau KAIMUKO

Conseiller municipal

Théodora VAHINE

Conseiller municipal

Isabelle SACHET

Conseiller municipal

Luc FAATAU

Conseiller municipal

Jean-Christophe BUISSOU

Conseiller municipal

Moihara TUPANA

Conseiller municipal

Teura TARAHU-ATUAHIVA

COMMUNE DE FAA'A
TAHITI - Polynésie Française
Le Maire

Oscar, Manutahi TEMARU